



Travaux de rénovation de chaussée sur la route départementale 130 entre Allonne et Saint-Pardoux-Soutiers

À partir du lundi 3 août, le Département des Deux-Sèvres va procéder à des travaux de rénovation de chaussée sur la route départementale 130 entre la sortie d'Allonne jusqu'à l'entrée de Château-Bourdin.

Pendant les travaux, la circulation sera interdite à tous les véhicules dans l'emprise des chantiers. Une déviation sera mise en place pour les deux sens de circulation via la RD 133 en direction de Parthenay, puis la RD 139 en direction de Saint-Pardoux-Soutiers.

La circulation sera rétablie le jeudi 6 août en fin de journée au plus tard, avec des restrictions de circulation possibles jusqu'au mercredi 2 septembre pour assurer la réalisation du marquage au sol et la remise à niveau des accotements.

Conseils de prudence :

- sur les itinéraires de déviation : adapter la vitesse à la configuration des voies et à l'importance du trafic ;
- à l'approche du chantier : réduire la vitesse et respecter les indications données par les panneaux de signalisation.

Le chiffre

98 000 €

Le coût des travaux pour rénover le tronçon de la RD130. Cette route supporte un trafic journalier d'environ 850 véhicules dont 60 poids lourds.

« Entretenir notre réseau routier, c'est une priorité pour le Département afin de rendre les déplacements plus sûrs pour tous les usagers des Deux-Sèvres. »

Coralie Dénoues,
Présidente du Département
des Deux-Sèvres



Travaux de rénovation de chaussée sur la route départementale 22 entre Beaulieu-sous-Parthenay et Vouhé

À partir du lundi 3 août, le Département des Deux-Sèvres va procéder à des travaux de rénovation de la chaussée sur la route départementale 22 depuis le carrefour de la Croix d'Oriol, route de Saint-Lin, jusqu'à l'entrée d'agglomération de Beaulieu-sous-Parthenay.

Pendant les travaux, la circulation sera interdite à tous les véhicules dans l'emprise des chantiers. Une déviation sera mise en place pour les deux sens de circulation via la RD 22 en direction de la Petite Meilleraye, la RD 938 en direction de Reffannes, la RD 131 en direction de Vouhé et enfin la RD 142 en direction de Saint-Lin puis Beaulieu-sous-Parthenay.

La circulation sera rétablie le mardi 4 août en fin de journée au plus tard, avec des restrictions de circulation possibles jusqu'au mercredi 2 septembre 2026 pour assurer la réalisation du marquage au sol et la remise à niveau des accotements.

Conseils de prudence :

- sur les itinéraires de déviation : adapter la vitesse à la configuration des voies et à l'importance du trafic ;
- à l'approche du chantier : réduire la vitesse et respecter les indications données par les panneaux de signalisation.

Le chiffre

47 000 €

Le coût des travaux pour rénover le tronçon de la RD22. Cette route supporte un trafic journalier d'environ 630 véhicules dont 60 poids lourds.

« Entretien notre réseau routier, c'est une priorité pour le Département afin de rendre les déplacements plus sûrs pour tous les usagers des Deux-Sèvres. »

Coralie Dénoues,
Présidente du Département
des Deux-Sèvres